

# > info travaux <

LE CONSEIL GÉNÉRAL DES YVELINES FACILITE ET SÉCURISE VOS DÉPLACEMENTS

Lettre info travaux n°4 du 18/05/15

## A compter du 20 mai 2015 : secteur 1\*, modifications de circulation sur la RD30 entre l'avenue du Pressoir et la RN12

A compter du 20 mai, les travaux vont s'intensifier dans la zone comprise entre le carrefour giratoire de l'avenue du Pressoir et la RN12 avec, notamment, le démarrage du chantier d'aménagement du futur giratoire des Gâtines et les premiers aménagements de voirie sur l'échangeur RN12.

### Pendant ces travaux, les modifications de circulation suivantes sont mises en œuvre :

> **A compter du 20 mai 2015:** le sens de circulation Nord-Sud de la RD30 est dévié sur une nouvelle voirie aménagée entre le giratoire du Pressoir et la rue Jacques Monod. Le sens de circulation Sud-Nord reste inchangé (voir plan 1 au verso).

#### > Du 20 mai au 31 juillet 2015 :

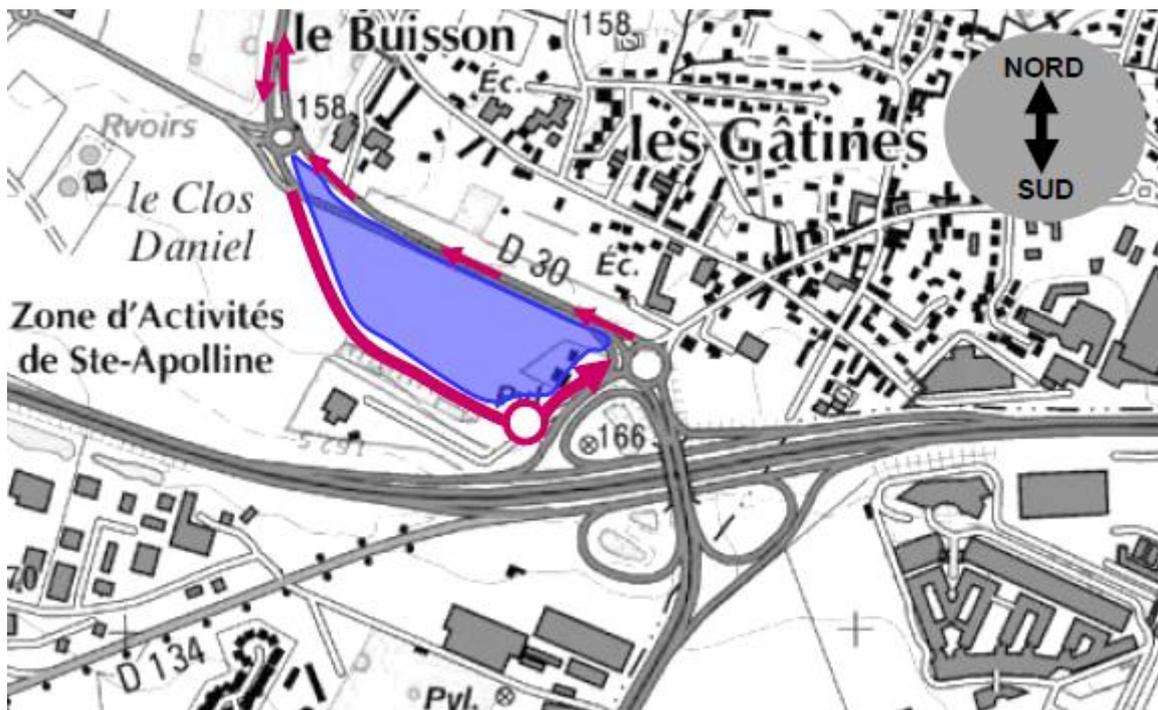
- La bretelle de sortie de la RN12 en provenance de Paris et en direction d'Elancourt (RD58) est fermée à la circulation. Les usagers souhaitant rejoindre l'axe RD58 (avenue de Chevreuse) doivent emprunter la bretelle de sortie « Plaisir Sainte Apolline – Chemin Blanc », puis l'avenue Sainte Apolline (voir plan 2 au verso). Cet itinéraire de déviation est matérialisé sur site par une signalétique adaptée. Il est toutefois conseillé de quitter la RN12 dès la sortie précédente « Trappes - Elancourt - Maurepas - France miniature » puis de poursuivre à gauche sur l'avenue Jean d'Alembert ; cet itinéraire est plus roulant, notamment pour les poids lourds.
- Des fermetures ponctuelles de nuit (entre 22h et 5h) sont prévues sur la RN12 au niveau de l'échangeur avec la RD30 et la RD58 ainsi que sur certaines bretelles d'entrées et de sorties de cet échangeur. Une signalétique sur site sera mise en place pour guider les usagers vers les itinéraires de déviation temporaires.

> **Pour rappel, les cheminements piétons sont modifiés sur l'ensemble du secteur 1.** Entre le carrefour Jules Régnier et le giratoire des Gâtines, les accotements de chaussée sont interdits aux piétons, qui doivent emprunter la rue Jules Régnier et la rue Curie (quartier des Gâtines) pour effectuer le trajet entre les deux carrefours. Au niveau de l'échangeur avec la RN12, un cheminement provisoire balisé et sécurisé est aménagé pour la traversée du pont. Sur les autres secteurs, un itinéraire piétons est désormais praticable sur l'accotement Ouest de la RD30 entre le carrefour Jules Régnier et l'aqueduc de l'Avre.

Le Département des Yvelines vous remercie de votre compréhension pour la gêne occasionnée et vous tiendra informés régulièrement des modifications à prévoir sur vos déplacements.

\*Secteur 1 : zone comprise entre la RN 12 et le carrefour Jules Régnier - Secteur 2 : zone comprise entre le carrefour Jules Régnier et l'Aqueduc de l'Avre - Secteur 3 : zone du giratoire du Petit Saint-Cloud

**PLAN 1 : Circulation Nord/Sud déviée sur une nouvelle voirie**



**PLAN 2 : Itinéraire de déviation pendant la fermeture de la bretelle de sortie de la RN 12 en direction d'Elancourt**

